



La commune de Fretigney et Velloreille fait partie de la communauté de communes de Monts de Gy. C'est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, créé en 2000.

Au 1er janvier 2006, elle regroupe 11 communes (Bucey les Gy, Charcenne, Choye, Citey, Frasne le Château, Gy, Vantoux et Longevelle, Vellefrey et Vellefrange, Velloreille les Choye, Villefrancon, Villers Chemin et Mont les Etreilles), pour une population totale de 3074 habitants. En 2008, neuf nouvelles communes ont intégrés la communauté (Bourguignon les la Charité, Etreilles et la Montbleuse, Fretigney et Velloreille, Grandvelle et le Perrenot, La Vernotte, Les Bâties, Saint-Grand, Vaux le Montcelot et Vellemoz), portant le nombre d'habitants à 4665. Puis en 2009, six nouvelles communes ont intégrés la communauté (Autoreille, Fresne St Mames, Greucourt, Lieffrans, Velleclair et Vezet), et le village de Grandvelle et le Perrenot s'est retiré, enfin Angirey et La Chapelle St Quillain ont rejoint en 2013 alors que Le Pont de Planches et Greucourt sont partis en 2015.

Lors de sa création, la communauté de communes des Monts de Gy était présidée par Mr Jean-Luc DUMONT et par un conseil de 25 membres délégués par les conseils municipaux des communes rattachées. Au 1er janvier 2008, le conseil est composé de 44 membres. Le président de la communauté est, depuis avril 2014, Mme Nicole MILESI, maire de notre commune. Elle a plusieurs compétences sur notre commune comme le périscolaire, la micro-crèche ou le petit patrimoine par exemple.

La CCMG a établi un PLU intercommunal qui est actif sur notre commune. Vous pouvez visionner le zonage en cliquant [ICI](#) , et le règlement en cliquant [ICI](#) . Depuis le 1er janvier 2019, elle a la compétence eau/assainissement.

- Coordonnées :

**3 rue des Saules
70700 GY
Tél : 03 84 32 97 61
Fax : 03 84 32 80 95**

**www.montsdegy.fr
Courriel : ccmgy@wanadoo.fr**

Écrit par Admin

Mardi, 24 Août 2010 14:11 - Mis à jour Mardi, 28 Mai 2019 08:17



OPERATION FAÇADES DES MONTS DE GY

La Communauté de Communes des Monts de Gy a mis en place une Opération Façades afin d'aider financièrement les particuliers pour leurs travaux de rénovation et d'embellissement.

Sont concernés les bâtiments de plus de 15 ans situés dans le rayon de protection d'un monument historique.

Les travaux éligibles aux subventions ne peuvent porter que sur des façades visibles depuis l'espace public.

Il peut s'agir des travaux de maçonnerie, de menuiseries et/ou de serrurerie.

Les travaux doivent être engagés avant le 31.12.2019 !

Si vous êtes intéressés, contactez l'architecte – conseil nommée par la
Communauté de Communes : Véronique LHOMME

à l'adresse suivante : lhomme.nectoux.architecture@wanadoo.fr

ou au 03 81 83 00 48

Ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Écrit par Admin

Mardi, 24 Août 2010 14:11 - Mis à jour Mardi, 28 Mai 2019 08:17
